



# Amilure

Les Amis de la Montagne de Lure

## BULLETIN D'ADHÉSION 2024

Association soumise à la loi du 1er juillet 1901 et au décret du 16 août 1901

À remplir par l'adhérent et à conserver par l'Association

**Prénom 1** ..... **Nom 1** .....

**(Prénom 2** ..... **Nom 2** .....

**(Personne morale** .....

**Adresse** .....

**Code Postal** ..... **Ville** .....

**Tél.** ..... **Email** .....

Je déclare par la présente souhaiter devenir membre ou renouveler mon adhésion à l'Association :

LES AMIS DE LA MONTAGNE DE LURE

Je déclare avoir pris connaissance des statuts de l'association ( voir : <https://www.amilure.com/organisation-et-statuts>). Je déclare m'engager à respecter toutes les obligations des membres de l'association qui y figurent.

### Montant de la cotisation

Adhérent : 10€                       Couple : 15€                       Personne Morale : 50€

Bienfaiteur : .....€ (100€ minimum)

Dans le cas d'une adhésion de bienfaiteur, celui-ci peut préciser le ou les actions de l'association auxquelles il souhaite que sa donation soit affectée (dans le doute, contactez l'association : [amilure04@gmail.com](mailto:amilure04@gmail.com)) :

Action : \_\_\_\_\_

Pour mémoire, l'association LES AMIS DE LA MONTAGNE DE LURE est une association d'intérêt général. Les dons peuvent donc être défiscalisés à hauteur de 66% pour les particuliers et 60% pour les entreprises (voir [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)).

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_

*Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Pour l'exercer, adressez-vous au secrétariat de l'association.*